

DEJEPS spécialité perfectionnement sportif mention activités de plongée subaquatique**Financement**

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CREPS DE BORDEAUX-
AQUITAINE
Véronique PIEROT
05.59.48.07.18
centre@plongee-hendaye.net

Accès à la formation**Publics visés :**

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarie(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

1. Etre titulaire des qualifications suivantes: – attestation de premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE1) ou son équivalent, à jour de sa formation continue; – permis de conduire des bateaux de plaisance en eaux maritimes, option côtière, ou son équivalent. 2. Justifier de l'expérience de cent plongées en milieu naturel dont trente à une profondeur d'au moins 30 mètres obtenue dans une période de cinq années précédant l'entrée en formation. Le nombre de plongées est attesté par le directeur technique national de la Fédération française d'études et de sports sous-marins. 3. Justifier d'un niveau technique d'aptitudes PA- 40 au sens de l'annexe III-14 a du code du sport et démontrer une maîtrise technique au moyen des tests suivants: a) Test de gestion d'une situation d'urgence avec un mannequin normalisé en plongée libre. Cette épreuve permet de vérifier la capacité du candidat à gérer une situation d'accident survenu à un plongeur. Elle consiste, pour le candidat équipé de palmes, masque et tuba: b) Test de gestion d'une situation d'urgence d'un plongeur en scaphandre. c) Test de conduite d'une plongée d'exploration. d) Un test de vérification des connaissances théoriques et pratiques en plongée subaquatique en langue française. Ces tests sont présentés dans l'ordre chronologique. Le candidat qui échoue aux tests mentionnés aux a et b n'est pas autorisé à présenter les tests mentionnés aux c et d. Ces tests sont mis en oeuvre par l'organisme de formation en lien avec la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale. Leur réussite est attestée par le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

La possession du diplôme mentionné atteste dans le domaine de la plongée en scaphandre à l'air et au nitrox en milieu naturel et artificiel et de la randonnée subaquatique les compétences suivantes figurant dans le référentiel de certification: – concevoir des programmes d'organisation, d'animation, d'initiation et de perfectionnement en plongée subaquatique; – coordonner la mise en oeuvre de projets d'organisation, d'animation, d'initiation, de perfectionnement et de développement de la plongée subaquatique avec ou sans scaphandre; – assurer la direction technique des activités sur le site de plongée subaquatique; – conduire l'animation, l'initiation, le perfectionnement en plongée subaquatique dans la zone des 0 à 40 mètres de profondeur; – gérer les fonctions logistiques liées à une structure de plongée subaquatique. – gérer les fonctions logistiques liées à une structure de plongée subaquatique.

Contenu et modalités d'organisation

UC1 : Etre capable de concevoir un projet d'action UC2 : Etre capable de coordonner la mise en oeuvre d'un projet d'action Séquence de formation 1 : L'accueil du public et citoyenneté Séquence de formation 2 : Le développement de projet Séquence de formation 3 : La gestion et la promotion d'un centre de plongée Séquence de formation 4 : La gestion d'équipe UC3 : EC de conduire une démarche de perfectionnement sportif dans les activités de plongée subaquatique Séquence de formation 5 : L'utilisation des matériels de plongée Séquence de formation 5bis : L'utilisation d'un navire support de plongée Séquence de formation 6 : La conduite de palanquée dans la zone 0 à 40 m Séquence de formation 7 : L'organisation, la formation et l'animation en plongée libre UC4 : EC d'encadrer les activités de plongée subaquatique en sécurité. Séquence de formation 8 : La Direction de la Plongée Séquence de formation 9 : La formation de plongeur dans la zone 0 à 40 m

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Individualisé**

Validation(s) Visée(s)

DEJEPS spécialité perfectionnement sportif mention activités de plongée subaquatique - Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST (Niveau 5 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?**Suite de parcours**

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
-----------------	--------------------	-------	------------------------	------------------	-----	-----------

00286377

du 07/11/2022 au
23/10/2023

Hendaye (64)

CREPS DE
BORDEAUX-
AQUITAINE

MON
COMPTE
FORMATION

FPC

Contrat
pro

00384717

du 06/11/2023 au
06/10/2024

Hendaye (64)

CREPS DE
BORDEAUX-
AQUITAINE

MON
COMPTE
FORMATION

FPC

00571304

du 27/11/2024 au
04/11/2025

Talence (33)

CREPS DE
BORDEAUX-
AQUITAINE

MON
COMPTE
FORMATION

FPC

00613136

du 01/12/2025 au
04/11/2026

Talence (33)

CREPS DE
BORDEAUX-
AQUITAINE

MON
COMPTE
FORMATION

FPC